

Recommandations

Retrouvez ci dessous, des recommandations pour réaliser les opérations suivantes.

Pour la Pré-localisation

L'échelle

Il existe d'ores et déjà de nombreuses pré-localisations de zones humides ayant des échelles allant du 1/100 000 au 1/25 000. Ainsi, il est recommandé que les nouvelles pré-localisations soient réalisées à une échelle plus grande que celles existantes sur le territoire. Etant donné la précision des données nécessaires à ces cartographies, l'échelle la plus pertinente est le 1/25 000.

On parle de grande échelle pour une précision importante (par ex. : 1/5 000) et de petite échelle pour une faible précision (par ex. : 1/100 000).
--

Les compétences et les coûts

Les compétences nécessaires dépendent des méthodes décrites dans cette rubrique. De manière générale, la prélocalisation des zones humides demande une bonne maîtrise des Systèmes d'Information Géographique (SIG) et des connaissances des zones humides et de leur fonctionnement. Si le maître d'ouvrage ne dispose pas de ces compétences en interne, il est indispensable qu'il fasse appel à une structure compétente ou à un bureau d'études.

Les coûts pour une prélocalisation varient en fonction des méthodes utilisées et de la densité de zones humides du territoire. Pour avoir un ordre de grandeur (hors télédétection), il faut compter entre 6 €/km² - suite à l'amortissement des achats - et 14 €/km² - prix comprenant l'achat d'images et de cartes - (référence : biotope, 2009). Pour les petits territoires, les prix sont plus élevés car il existe souvent un forfait dû à la réalisation de cartes.

Pour l'identification de zones humides effectives

Territoire et échelle

L'identification des zones humides effectives peut servir à de nombreux acteurs dans le cadre des documents d'urbanisme, des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), des trames vertes et bleues, etc. Afin d'éviter la réalisation de plusieurs démarches sur un même territoire, il est essentiel de coordonner les différents acteurs.

Il est préférable de réaliser l'identification à l'échelle de la commune.

En rassemblant les cartographies des différentes communes, il est possible d'obtenir la cartographie des zones humides pour des territoires plus grands.

L'échelle préférentielle pour cette cartographie est comprise entre le 1/10 000 et le 1/5 000. Afin de garder une cohérence à l'échelle du bassin versant, il est fortement recommandé que les structures porteuses de SAGE coordonnent la cartographie sur l'ensemble des communes (voire la réalisent). Pour cela, elles peuvent détailler clairement une méthode unique, apporter un soutien technique et veiller au respect de la méthode. A défaut de SAGE, les syndicats de rivière ou de bassin versant, les établissements publics territoriaux de bassin (EPTB) ou les parcs naturels régionaux (PNR) peuvent jouer ce rôle de coordinateur.

L'identification des zones humides effectives peut être directement réalisée sur un territoire de SAGE, un bassin versant ou un PNR.

Les compétences et les coûts

Les personnes chargées d'identification des zones humides doivent impérativement avoir des connaissances en botanique, en phytosociologie, en pédologie, en hydrologie ainsi qu'une maîtrise du SIG. Si le maître d'ouvrage ne dispose pas de ces compétences en interne, il est indispensable qu'il fasse appel à une structure compétente ou à un bureau d'études.

Le coût de la réalisation de l'identification des zones humides va dépendre de l'échelle de la cartographie, de la densité de zones humides sur le territoire et du degré de précision de la caractérisation des zones humides (voire de leur hiérarchisation). De plus, plus le territoire d'étude est grand, plus le prix au km² est réduit. A l'échelle communale (du 1/10 000 au 1/5 000) le prix varie entre 300 et 900 €/km². A l'échelle d'un bassin versant (du 1/15 000 au 1/10 000) le prix varie entre 150 et 450 €/km² (source : FMA).

Si le travail est réalisé en interne, le temps nécessaire est généralement compris entre 100 et 500 ha/jour (surface totale du territoire et non uniquement la surface prélocalisée). Une quarantaine de relevés pédologiques peuvent ainsi être effectués en une journée sur le terrain.

■ Pour la caractérisation des zones humides

La caractérisation demande une bonne connaissance des zones humides et de leur fonctionnement. Pour saisir les données recueillies et les analyser par la suite, une bonne gestion des outils informatiques est nécessaire, notamment des logiciels de SIG (Système d'Information Géographique) et des bases de données. Si le maître d'ouvrage ne dispose pas de ces compétences en interne, il est indispensable qu'il fasse appel à une structure compétente ou à un bureau d'études.

Les coûts d'une caractérisation des zones humides sont compris dans le coût de la cartographie des zones humides effectives, puisque cartographie et caractérisation sont généralement réalisées en même temps.

Il est conseillé de réaliser un test de caractérisation sur plusieurs zones humides pour ajuster la méthode utilisée, pour mieux s'organiser sur le terrain et pour remédier en amont à d'éventuelles difficultés.

Cela demande de collecter les données sur des zones humides test, de les saisir, puis de les analyser.